

**Mairie de Longjumeau
6, bis rue Léontine Sohier
91160 Longjumeau**

Milon la Chapelle, le 10 Mars 2009

A l'attention de Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Objet : Projet d'assainissement collectif du village de Saint-Lambert des Bois

Madame la Ministre,

Permettez-nous de nous adresser, en tant qu'association de défense de l'environnement, à l'ancienne Ministre ainsi qu'au Maire de Longjumeau pour porter à votre connaissance les problèmes que nous rencontrons avec le SIAHVY dans leur projet d'assainissement de notre commune.

Nous considérons que le choix pour le village d'un assainissement public collectif raccordé au réseau syndical à Chevreuse, via un réseau sous pression (nous sommes en fond de vallée), n'est pas judicieux, tout d'abord pour des raisons économiques :

- a) L'étude de l'assainissement collectif local (scénario 1) nous semble faussée puisqu'elle comptabilise 2 000 équivalents habitants, alors que nous sommes moins de 150 équivalents habitants concernés.
- b) Le coût exorbitant de 2 000 000 € HT d'investissement du scénario 1 demande des explications : il faut détailler la part concernant le réseau collecteur et la part station de traitement.
- c) Le coût exorbitant de 125 000 € HT de fonctionnement par an du scénario 1 (soit 2 ingénieurs à temps plein par an) demande aussi des explications pour détailler la part concernant le réseau collecteur et la part station de traitement.

En conséquence, nous demandons que la commune initie une nouvelle étude plus précise et approfondie, permettant de vraiment comparer les différents scénarios techniques et financiers, en concertation avec l'Agence de l'eau et en tenant compte des directives de l'assainissement collectif en milieu rural.

Nous souhaitons qu'une étude sérieuse sur un assainissement collectif local avec une station naturelle d'épuration à lits filtrants de végétaux soit présentée. Notre fond de vallée dispose en effet de terrains propices pour ce type d'installation qui serait, de surcroît, économique en investissement et en fonctionnement.

a.a.v.r.e.

association des amis de la vallée du rhodon et des environs - www.aavre.org

Pour votre information, nous avons joint à notre courrier les lettres adressées à la Mairie, au SIAHVY, et au PNR, avec la réponse du Président du SIAHVY.

Dans l'attente de vos recommandations, nous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La vice-Présidente
Commune de Saint Lambert des Bois

Le Président

Claude NANQUETTE

Eric AYNAUD

P.J. 5 lettres : lettre du 18.02.09 au Président du SIAHVY
lettre du 11.02.09 du Président du SIAHVY
lettre du 12.01.09 au Directeur du SIAHVY
lettre du 22.12.08 au Président du PNR
lettre du 15.12.08 à la vice-Présidente de la commission assainissement
de la commune de Saint Lambert des Bois